



METHODAL 2016

APPEL À COMMUNICATION

1^{er} CONGRÈS INTERNATIONAL

Méthodologie de l'apprentissage des langues Innové : pourquoi et comment ?

Organisé conjointement par le Département d'Études françaises et européennes de l'Université de Chypre et par le Département de langue et de littérature françaises de l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce)

**Hilton Cyprus Hotel – Nicosie, Chypre
Du 23 au 24 septembre 2016**

<http://methodal.net>

L'idée de l'organisation de ce congrès est née à l'issue d'un Colloque organisé à Thessaloniki, le 17 octobre 2014, par l'Institut français de Grèce à Thessaloniki (« Apprendre et enseigner le français à l'heure du numérique. Pour une formation innovante en Europe du Sud-Est »). Il avait été observé par de nombreuses personnes impliquées dans l'apprentissage des langues dans les pays du Sud-Est de l'Europe qu'il subsiste de nombreux obstacles à la mise en œuvre des orientations méthodologiques proposées dans les programmes et dans les référentiels, orientations le plus souvent inspirées des résultats de travaux coordonnés par le Conseil de l'Europe.

Ces dernières décennies ont vu émerger et mettre en place de nouvelles méthodes didactiques et pédagogiques (approche communicative, perspective actionnelle, exploitation intensive des TIC(E), perspective socioconstructiviste) de l'apprentissage des langues.

Des besoins nouveaux de formation linguistique liés à la mondialisation, de nouvelles possibilités offertes par les technologies de la communication ont pu conduire à la réforme de politiques éducatives (fédéralisation des politiques linguistiques, refonte de programmes nationaux d'enseignement des langues, modernisation des systèmes de certification en langues) ou à la production de matériels d'apprentissage novateurs.

Au sein des établissements scolaires ou de formation linguistique pourtant, la mise en œuvre de la nouveauté ne se fait parfois, ni dans la mesure, ni avec la qualité, ni même au rythme attendus. Absence des ressources matérielles et/ou humaines requises ? Conservatisme des enseignants et des élèves ? Inadaptation des changements aux réalités du terrain ?

C'est sur cette notion d'innovation, sur les raisons de sa mise en œuvre et sur les modalités de son application que se concentrera la réflexion des congressistes : « Innové ? Oui ! Mais quand, pourquoi et surtout comment ? ».

À l'exception des conférences plénières déjà programmées, les interventions revêtiront toutes la forme d'une communication de 20 minutes (+ discussion de 10 minutes) rapportant les résultats de recherches liées, par exemple, aux questions

- de la nécessité,
- de la faisabilité,
- de l'efficacité,
- de la valeur ajoutée,
- du degré d'excellence,
- des modalités de mise en œuvre et/ou
- de l'évaluation

d'orientations méthodologiques ou de pratiques d'enseignement/apprentissage des langues réputées innovantes.

Ces questions pourront être traitées au niveau de l'enseignement scolaire (public ou privé), de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et/ou de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les cadres théoriques des communications proviendront, en principe, de disciplines liées

- aux sciences psychopédagogiques et de l'éducation,
- à la linguistique,
- à la traduction-traductologie,
- à la philologie,
- à la politique linguistique et
- à la didactique des langues.

Les interventions seront adressées en français ou en anglais à un public composé de chercheurs dans les disciplines précitées et d'acteurs de la formation linguistique : politiciens de l'éducation, concepteurs de programmes ou de référentiels, enseignants des langues, rédacteurs d'examens, etc.

Soumission des propositions d'intervention

Les propositions de contribution seront déposées avant le 30 avril 2016 sur le site du congrès (<http://methodal.net>). Elles seront évaluées à l'aveugle par des pairs. Elles revêtiront la forme d'un résumé de l'intervention (3000 signes maximum) présentant au moins la problématique de départ, la ou les hypothèses de recherche, la méthodologie, un cadre théorique de référence et quelques références bibliographiques indicatives. Les propositions qui reposent sur des recherches en cours seront aussi acceptées. Les interventions devront mettre les résultats des recherches dont elles rendent compte en relation avec la question posée dans le titre du congrès.

Frais de participation

Les frais de participation des intervenants au Congrès s'élèvent à 140 euros et comprennent les frais d'inscription au congrès (accès aux sessions plénières et parallèles, remise de documents divers, pauses-café, déjeuners, etc.).

Projets de publications

Les Actes du Congrès seront publiés en ligne, en principe en décembre 2016. Une sélection d'interventions de qualité sera également publiée sur papier dans un ouvrage collectif.